« Déménager en Île-de-France : les ménages aux revenus modestes s'éloignent davantage de Paris »

Luc Guibard

Article à paraître dans l'ouvrage
Les Franciliens - Territoires et modes de vie,
L'Institut Paris Region, 2021
disponible sous : https://www.institutparisregion.fr/societe-et-habitat/les-franciliens/

Déménager en Île-de-France : les ménages aux revenus modestes s'éloignent davantage de Paris

A. DUGUET/L'INSTITUT PARIS REGION

10,4 %
Taux de mobilité résidentielle des Franciliens allocataires des CAF en 2019

8,6 km
Distance moyenne parcourue par les allocataires des CAF lors de leurs déménagements en Île-de-France (9,3 km pour les allocataires à bas revenus)

+ 3,8 km
L'éloignement moyen du centre de Paris des familles allocataires à bas revenus suite à un déménagement depuis la capitale

L'analyse de la mobilité résidentielle des Franciliens couverts par des prestations des caisses d'allocations familiales atteste de l'effet prépondérant des événements familiaux ou professionnels sur le fait de déménager. S'il s'agit, en majorité, de déménagements de proximité, ce sont les foyers pauvres qui s'éloignent le plus de leur ancien logement. Ces déplacements reflètent et renforcent la partition sociale du territoire francilien. Des mécanismes de « périphérisation » de la pauvreté sont par ailleurs à l'œuvre au départ de la capitale.

Les caisses d'allocations familiales (CAF) assurent, sous conditions d'éligibilité et/ou de ressources, le versement de prestations sociales et familiales à la moitié de la population de l'Île-de-France. Elles sont ainsi amenées à collecter des informations individuelles sur la composition familiale, le niveau de vie, mais également la localisation des foyers. L'historique de ces informations particulièrement riches permet de repérer et d'étudier les mobilités résidentielles des Franciliens allocataires.

UN FRANCILIEN COUVERT PAR LES CAF SUR DIX A DÉMÉNAGÉ EN 2019, MAJORITAIREMENT À PROXIMITÉ DE SON ANCIEN DOMICILE

Au 31 décembre 2018, 2,3 millions de foyers (6,1 millions d'individus) étaient couverts par au moins une prestation des caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, soit la moitié des Franciliens. Même si la population couverte par les CAF est considérable (figure 1), le profil moyen des allocataires n'est pas identique à celui de la population générale. La population allocataire est en moyenne plus pauvre et plus jeune. Les familles avec enfant(s), et notamment les foyers monoparentaux, y sont surreprésentées. Le taux de couverture de la population par les CAF présente par ailleurs des disparités départementales : 61 % en Seine-Saint-Denis contre 41 % à Paris et 47 % dans les Hauts-de-Seine. Aussi, la géographie et les déterminants des mobilités résidentielles observées pour les allocataires peuvent différer en partie de ceux identifiés pour la population générale.

L'observation des adresses des foyers allocataires révèle que 10,4 % des personnes couvertes par les CAF d'Île-de-France fin 2018 ont déménagé au cours de l'année 2019, soit une proportion comparable à celle observée pour l'ensemble des Franciliens au recensement de 2018. Parmi ces personnes mobiles, 21 % sont restées dans la même commune, 38 % ont déménagé dans une autre commune du même département, 22 % sont allés dans un autre département de la région et 19 % ont quitté l'Île-de-France.
La géolocalisation des adresses des allocataires permet de mesurer les distances routières parcourues lors des déménagements (voir encadré méthode). En Île-de-France, les déménagements se sont faits principalement à proximité de l'ancien domicile : la moitié des allocataires franciliens ayant changé d'adresse en 2019 sont partis à moins de 10 minutes et de 4,5 km de leur ancien lieu de résidence ; les trois quarts sont allés à moins de 19 minutes (et 11 km) et 90 % à moins de 31 minutes (et 22,4 km).

Profil des allocataires CAF

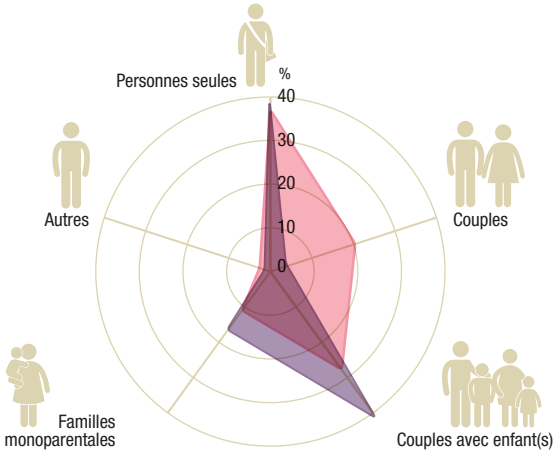

Allocataires franciliens* Ménages franciliens**

Taille moyenne des ménages

2,7 personnes **2,3** personnes

La pauvreté

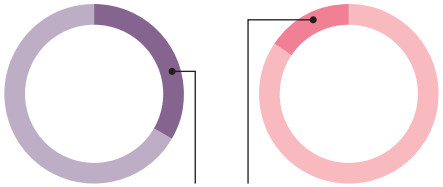

33 % **16 %**

**Champ allocataires : Foyers allocataires des Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, résidant dans la région au 31 décembre 2018*

***Champ ménages franciliens : Ménages résidant en Île-de-France au moment du recensement*

© L'INSTITUT PARIS REGION 2021

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France décembre 2018, Insee-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, FiLoSoFi 2018, Insee RP 2018

LES ÉVÈNEMENTS FAMILIAUX ET PROFESSIONNELS SONT LES PRINCIPAUX FACTEURS DE MOBILITÉ

Un modèle a été construit pour estimer l'effet spécifique de chaque caractéristique des foyers allocataires (revenu, composition familiale...) sur leur probabilité de déménager, toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire en contrôlant l'effet des autres variables prises en compte.
D'après cette modélisation, les évènements familiaux et les changements de situation professionnelle de la personne responsable du dossier allocataire sont les caractéristiques qui favorisent le plus la mobilité résidentielle. Côté familial, les séparations multiplient par plus de quatre la probabilité de déménager. La déclaration d'une grossesse et l'arrivée d'un nouvel enfant augmentent cette probabilité de respectivement 32 % et 59 %. Côté professionnel, devenir inactif, chômeur, ou employé accroît de 28 % à 40 % la mobilité ; la reprise d'étude, moins fréquente, s'accompagne d'une forte sur-mobilité (+55 %). Ces résultats corroborent des études déjà réalisées sur les relations entre l'avancée dans les parcours de vie et les mobilités [1] : à chaque grande étape est généralement associé un réajustement de la position résidentielle.
À statut d'activité inchangé dans l'année, la probabilité de déménagement des allocataires au chômage ou des inactifs est inférieure de 18 % à celle des allocataires occupant un emploi. De même, les couples avec enfant(s) sont moins mobiles (-22 %) que les personnes seules, la scolarité des enfants semble les ancrer davantage dans un territoire.

Déménager en Île-de-France en 2019

Les facteurs influençant le plus la probabilité de déménager

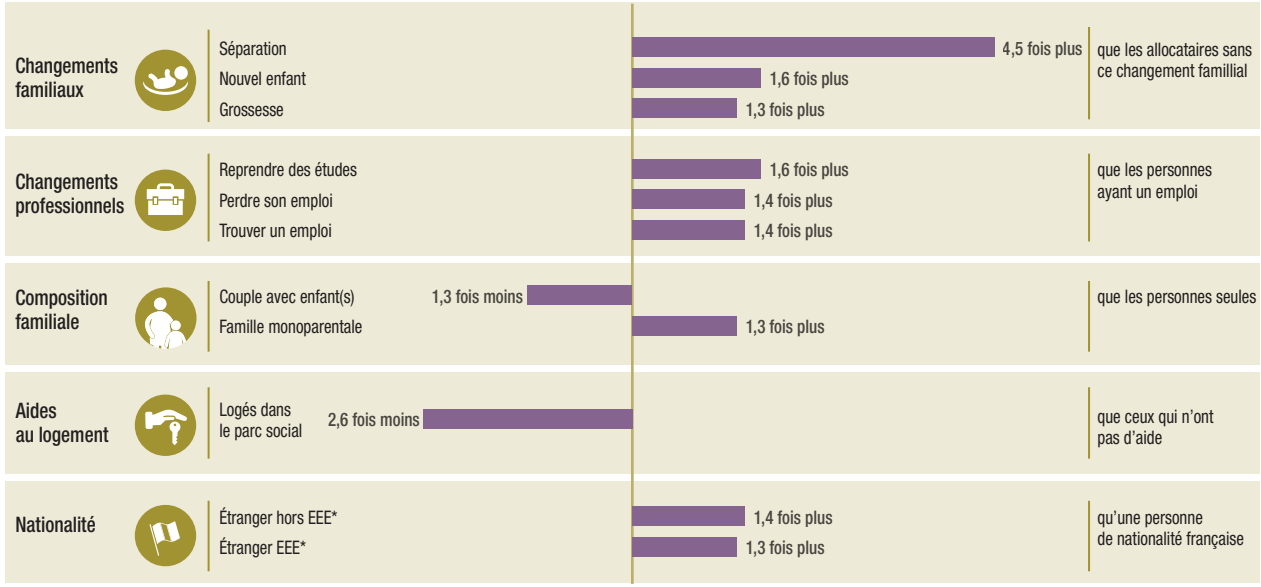

* Espace Economique Européen

© L'INSTITUT PARIS REGION 2021

Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2018 et décembre 2019

Densité des foyers allocataires en Île-de-France

Cette carte de densité est réalisée à partir d'un lissage spatial des données de géolocalisation des allocataires afin de préserver leur confidentialité. Les valeurs de chaque point sont estimées selon une fonction décroissante du nombre de foyers réellement observés dans le voisinage du point. La moitié des Franciliens sont couverts par une caf. La répartition de la population allocataire est donc proche de celle de la population générale, avec une surreprésentation relative des secteurs où vivent les familles et les ménages pauvres.

Les arrondissements extérieurs de Paris et les communes limitrophes de la capitale possèdent les densités d'allocataires les plus fortes. Elles sont, de façon générale, plus élevées au centre de l'agglomération et dans les pôles de grande couronne.

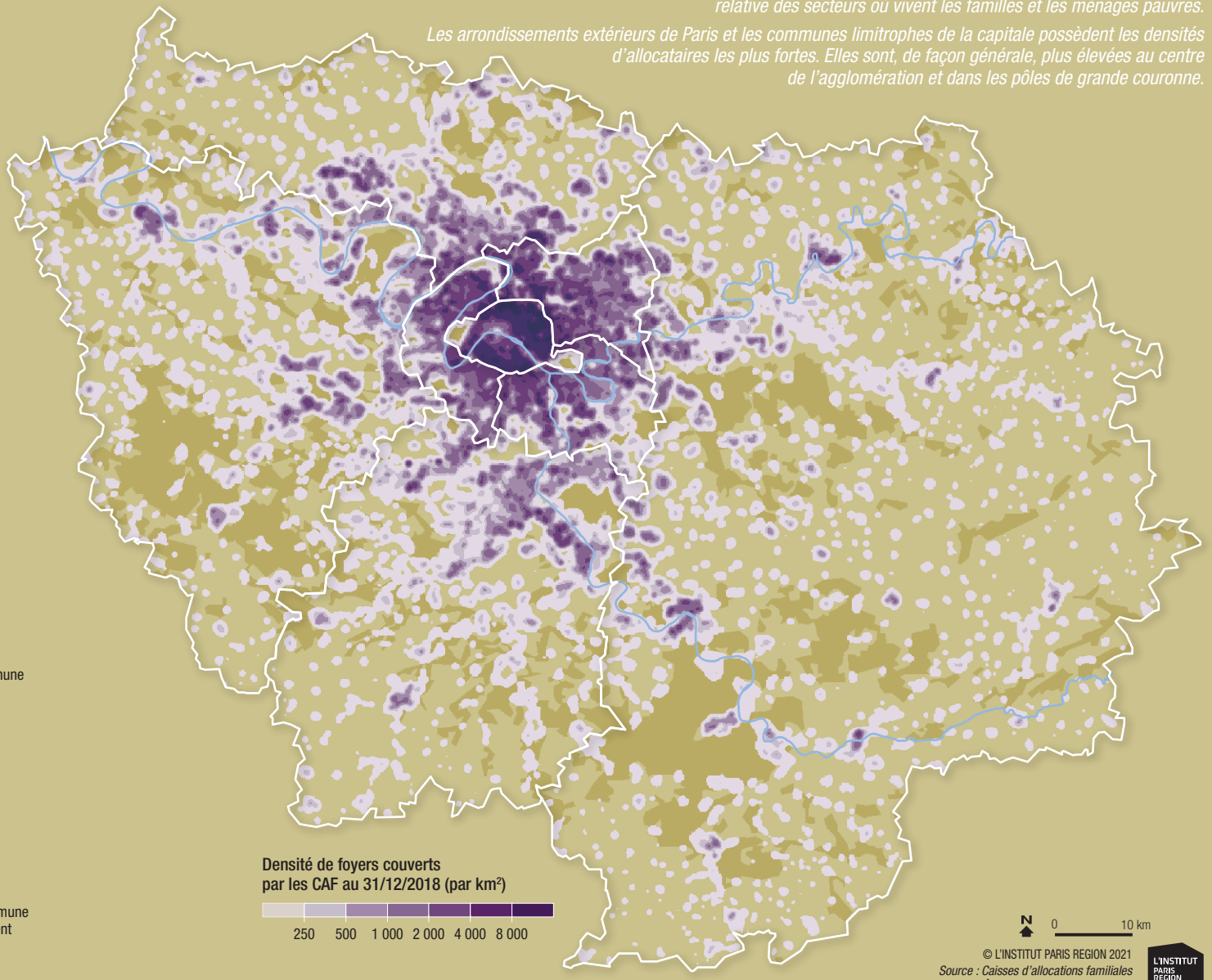

© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2018

Distance parcourue lors des déménagements en Île-de-France

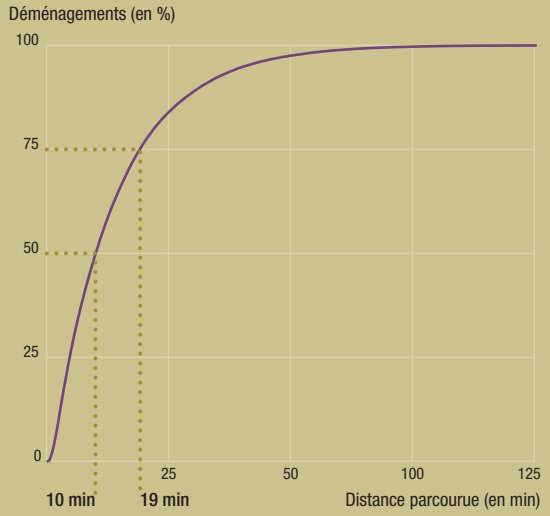

Lecture : la moitié des allocataires ont déménagé à moins de 10 mn de leur ancien domicile.

© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2018 et décembre 2019, Open Source Routing Machine

633 000 Franciliens couverts par la CAF ont déménagé en 2019

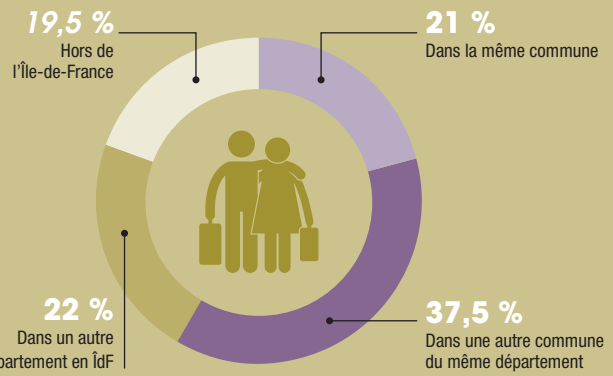

© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Source : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2018 et décembre 2019

Les familles monoparentales échappent néanmoins à ce constat. Elles sont plus mobiles que les personnes seules (+31 %), leur plus grande vulnérabilité pouvant se traduire par une multiplication des étapes résidentielles [2].
En ce qui concerne le niveau de vie, les foyers aux revenus fragiles et moyens déménagent dans des proportions relativement similaires aux ménages à bas revenus (voir définitions), mais ceux aux revenus plus élevés ont une mobilité moindre (-31 %). Ce résultat peut être lié à la non-prise en compte des mobilités extrarégionales dans le modèle. En effet, des travaux ont montré que les mobilités de longue distance sont plus fréquentes chez les ménages favorisés [3]. Les foyers aux revenus plus élevés sont aussi plus souvent propriétaires, un statut associé à des déménagements moins fréquents que dans le secteur locatif libre notamment.

Le statut d'occupation n'est connu des CAF que pour les allocataires percevant une aide au logement (parmi lesquels les foyers aux revenus plus élevés sont très minoritaires). Les bénéficiaires d'une aide dans le secteur social ont, toutes choses égales par ailleurs, une probabilité de déménager inférieure de 61 % aux allocataires ne percevant pas d'aide. Au contraire, les allocataires percevant une aide au logement dans le secteur privé ont un peu plus tendance à déménager que ceux ne percevant pas d'aide. Au regard des prix de l'immobilier et des loyers dans le secteur privé, le logement social constitue de plus en plus un parc refuge, comme en témoignent les longues listes d'attente pour y entrer ou changer de logement [4].
Enfin, l'âge et la nationalité des bénéficiaires ont également des effets significatifs sur la probabilité de déménager. Celle-ci diminue fortement avec l'âge et augmente pour les allocataires de nationalité étrangère, en particulier lorsque le pays concerné est situé hors de l'espace économique européen, attestant de plus de difficultés à s'établir pour ces ménages [5].

LA GÉOGRAPHIE DU DESSERREMENT RÉSIDENTIEL DES ALLOCATAIRES EST SENSIBLE AU REVENU

L'analyse à l'échelle intercommunale de déménagements d'allocataires franciliens fait ressortir une tendance générale au desserrement résidentiel. La comparaison des déplacements des foyers à bas revenus à ceux des foyers aux revenus les plus élevés (supérieurs à deux fois le seuil de pauvreté) montre toutefois que le niveau de vie influe nettement sur la géographie de ce desserrement.

LE SUD DE LA SEINE-SAINT-DENIS GAGNE DES ALLOCATAIRES AUX REVENUS PLUS ÉLEVÉS SOUS L'EFFET DES MOBILITÉS INTERNES À LA RÉGION, MAIS PERD DES ALLOCATAIRES À BAS REVENUS

Au regard des soldes migratoires internes à la région, Paris enregistre des départs nets d'allocataires, qu'ils soient à bas revenus ou aux revenus les plus élevés. Les soldes sont aussi négatifs dans l'essentiel des intercommunalités de la petite couronne, avec quelques nuances. Ainsi, le sud de la Seine-Saint-Denis et le nord du Val-de-Marne gagnent des allocataires aux revenus plus élevés sous l'effet des mobilités internes à la région, mais perdent des allocataires à bas revenus, ce qui semble attester des phénomènes de gentrification en cours dans ces territoires. C'est l'inverse qui s'observe au nord de la Seine-Saint-Denis et dans l'intercommunalité Grand Paris Sud Est Avenir (autour de Créteil). Par ailleurs, le sud des Hauts-de-Seine présente des soldes positifs plus marqués pour les allocataires à bas revenus. Dans l'ensemble, les espaces centraux perdent néanmoins des allocataires au profit des intercommunalités de la grande couronne. Celles-ci possèdent toutes des soldes positifs pour les deux groupes, à l'exception notable des intercommunalités des villes nouvelles de Marne-la-Vallée, Cergy, Évry ou encore Saint-Quentin-en-Yvelines dont le solde n'est positif que pour les bas revenus.
Cette dynamique de desserrement s'explique à la fois par le cycle de vie et l'agrandissement des familles, qui trouvent plus d'espace en grande couronne, mais aussi par le gradient des prix immobiliers en Île-de-France. Lors de la recherche d'un logement plus grand ou dans le cadre d'un projet d'accession, les ménages franciliens sont souvent amenés à s'éloigner du centre [6]. Les cartes font néanmoins apparaitre des tropismes sociaux. Les arrivées nettes des allocataires aux revenus les plus élevés excèdent celles des allocataires à bas revenus dans toutes les intercommunalités des Yvelines (à l'exception de la ville nouvelle), notamment à Saint-Germain Boucles de Seine ou Versailles Grand Parc. C'est aussi le cas, à l'est, dans les boucles de la Marne. Le constat s'inverse dans les intercommunalités de Roissy Pays de France dans le Val-d'Oise ou Cœur d'Essonne Agglomérations (autour de Sainte-Geneviève-des-Bois). De même, les arrivées nettes d'allocataires à bas revenus sont plus nombreuses aux franges Est de la Seine-et-Marne.

LA MOBILITÉ DES ALLOCATAIRES RENFORCE LE MARQUAGE SOCIAL DES TERRITOIRES

L'ampleur des déménagements entre intercommunalités est mécaniquement influencée par le poids démographique des intercommunalités, mais aussi par la distance qui les sépare. Ainsi, plus les territoires sont peuplés et proches, plus les mobilités y sont nombreuses, et plus deux territoires sont éloignés et moins les échanges entre eux sont importants. Un modèle, dit gravitaire (voir encadré méthode), évalue ces effets et isole des flux résiduels non expliqués par la distance et l'importance des

Les mobilités résidentielles de la population allocataire en Île-de-France

Solde migratoire des population à bas revenus

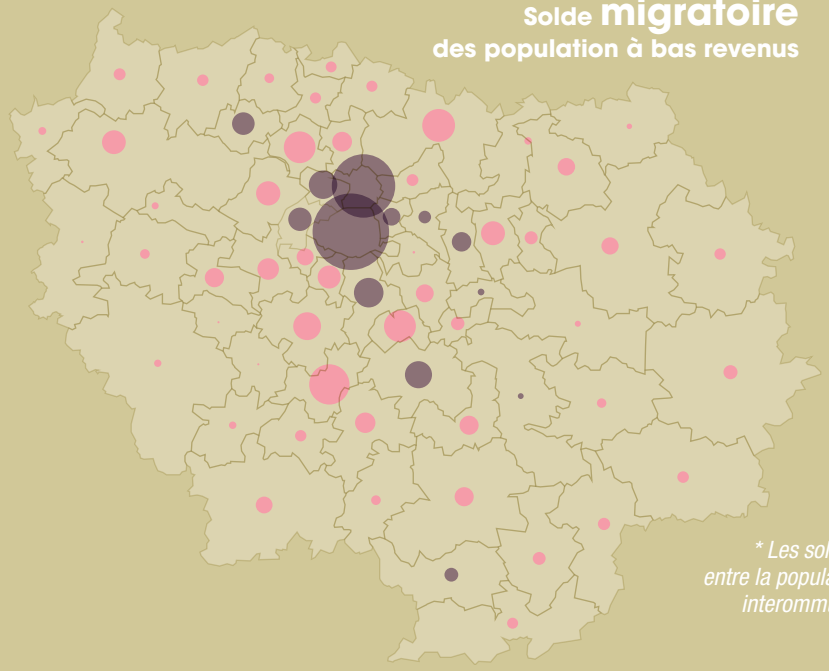

Solde migratoire des populations aux revenus les plus élevés

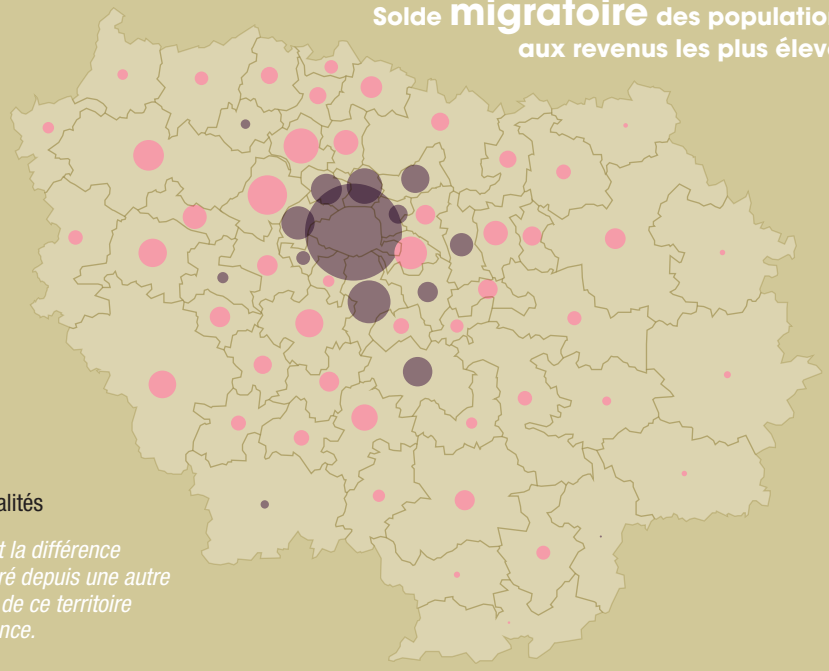

Soldes migratoires *

Solde migratoire positif
Solde migratoire négatif
Limite des intercommunalités

** Les soldes migratoires internes représentent la différence entre la population entrée dans le territoire considéré depuis une autre intercommunalité d'Île-de-France et celle partie de ce territoire pour se rendre ailleurs en Île-de-France.*

Flux résiduels des populations à bas revenus

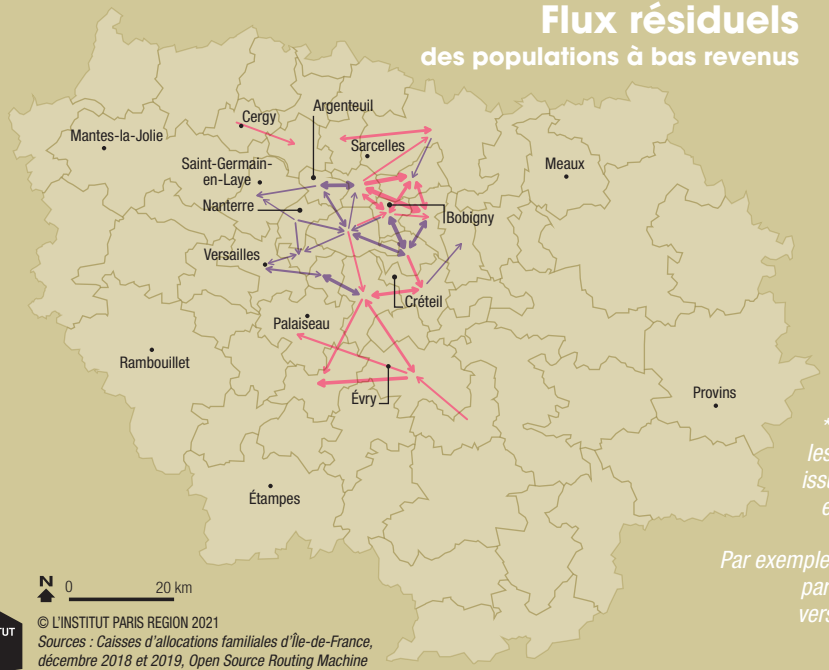

Flux résiduels des populations aux revenus les plus élevés

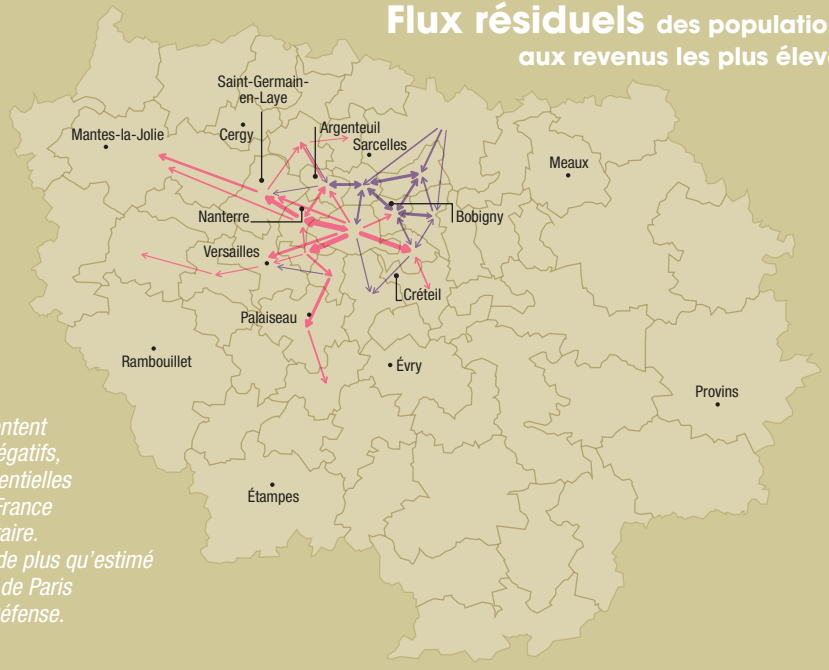

Principaux résidus **

+ 400
+ 200
+ 100
– 100
– 200
– 400

*** Les cartes de flux résiduels représentent les 25 plus grands résidus, positifs et négatifs, issus de l'estimation des mobilités résidentielles entre les intercommunalités d'Île-de-France effectuée à partir d'un modèle gravitaire. Par exemple, 514 personnes aux revenus élevés de plus qu'estimé par le modèle, ont effectué une mobilité de Paris vers l'intercommunalité Paris Ouest La Défense.*

N 0 20 km

© L'INSTITUT PARIS REGION 2021

Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2018 et 2019, Open Source Routing Machine

populations. Des résidus positifs attestent de relations préférentielles entre les territoires pour la catégorie d'allocataire considérée ; lorsqu'ils sont négatifs, ce sont au contraire des effets barrières qui ressortent.
Les résidus présentent des géographies très contrastées selon le revenu des allocataires. Ces différences révèlent et renforcent la structure socio-spatiale de l'Île-de-France. Tout d'abord, les mobilités des allocataires à bas revenus entre les intercommunalités de la Seine-Saint-Denis sont nettement plus importantes que celles estimées par le modèle. À l'inverse, les allocataires aux revenus les plus élevés déménagent beaucoup moins que prévu vers ce département et entre ses intercommunalités. Plus largement, les déménagements « préférentiels » des allocataires à bas revenus sont situés sur un arc allant des environs de Cergy-Pontoise à ceux d'Évry et Melun, en passant par la Seine-Saint-Denis et le sud-ouest du Val-de-Marne (les alentours d'Ivry, Vitry et Créteil). Il s'agit des espaces les moins favorisés de la région parisienne. *A contrario,* les déménagements des allocataires aux revenus les plus élevés sont particulièrement concentrés dans les Hauts-de-Seine et vers les intercommunalités de Saint-Germain Boucles de Seine, Versailles Grand Parc et Paris Saclay, c'est-à-dire dans des territoires parmi les plus aisés de la région. Ces mobilités « aisées » sont par ailleurs nettement centrifuges, de Paris vers la petite couronne, puis des Hauts-de-Seine vers l'Essonne, les Yvelines et le Val-d'Oise. On retrouve ici la dynamique de desserrement résidentiel observée pour les soldes. Les résidus négatifs à destination de Paris des allocataires à bas revenus, attestent des difficultés grandissantes des populations les plus modestes à s'y installer.

VERS UNE « PÉRIPHÉRISATION » DE LA PAUVRETÉ EN ÎLE-DE-FRANCE ET AU-DELÀ ?

Plusieurs recherches témoignent de la sélectivité sociale croissante du centre de l'agglomération parisienne, des phénomènes de gentrification, et des difficultés des ménages les moins aisés à s'y maintenir [7, 8, 9]. Ces dynamiques ont été mises en relation avec des mécanismes de « périphérisation » de la pauvreté [10], qu'il est possible d'analyser au sein de la région, mais aussi à travers les mobilités sortantes de l'Île-de-France vers les huit départements limitrophes.
Près de 21 300 personnes couvertes par une prestation des CAF d'Île-de-France fin 2018 ont quitté la région et se sont installées dans ces départements en 2019 (soit 3 % des allocataires mobiles franciliens). Comparés à l'ensemble des allocataires mobiles, les allocataires aux

Distance parcourue et périphérisation des allocataires suite au déménagement

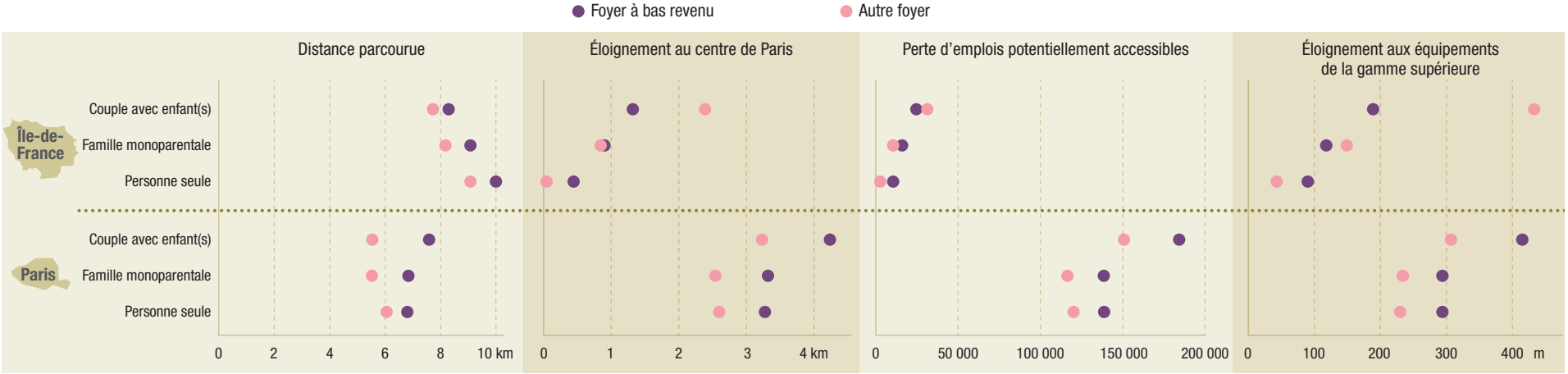

L'éloignement à Paris est mesuré par rapport aux coordonnées de l'hôtel de ville de Paris.
La variation du nombre d'emplois potentiellement accessibles est calculée selon la méthode des potentiels de Stewart. Un emploi situé à 5 kilomètres du lieu de résidence est considéré comme deux fois moins accessible qu'un emploi situé à moins de 1km. L'éloignement aux équipements de la gamme supérieure (géolocalisés) correspond à l'évolution de la distance minimale moyenne à ce type d'équipement.

© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Sources : Caisses d'allocations familiales d'Île-de-France, décembre 2018 et décembre 2019, Base permanente des équipements 2018, Insee RP 2016
Champ : Foyers allocataires franciliens au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2019 ayant déménagé dans l'année.

revenus fragiles et surtout moyens sont surreprésentés parmi ces sortants (respectivement +2 points et +7 points). À l'inverse, les allocataires à bas revenus (-1 point), mais surtout aux revenus les plus élevés (-7 points) franchissent moins les limites régionales. La « périphérisation » de la pauvreté vue sous cet angle doit donc être relativisée. Ce sont davantage des ménages modestes qui s'éloignent, tirant profit de prix immobiliers plus faibles pour devenir propriétaires [11].
Au sein de la région, la « périphérisation » peut être appréhendée à l'aune de plusieurs indicateurs : l'éloignement au centre de Paris, la diminution du nombre d'emplois accessibles depuis le domicile et l'allongement de la distance moyenne aux équipements de la gamme dite supérieure (comprenant notamment les lycées, les hypermarchés, les hôpitaux et les cinémas). Un quatrième indicateur — la distance séparant le nouveau logement de l'ancien — traduit une possible perte d'ancrage territorial des foyers.

Pour l'ensemble de la région, cette dernière mesure est celle qui différencie le plus les ménages selon leurs revenus : quelle que soit la composition familiale, les foyers à bas revenus déménagent plus loin de leur ancien logement que les autres. Les ménages à bas revenus qui déménagent depuis Paris s'éloignent aussi davantage que les autres du centre, des équipements et des zones d'emploi, ce qui révèle, en creux, un processus d'éviction des territoires centraux les mieux équipés.

Hors de Paris, les couples avec enfants mobiles font figure d'exception : les foyers situés au-dessus du seuil de bas revenus partent plus loin du centre et des équipements. Il faut y voir l'effet des stratégies résidentielles, où les ménages qui en ont la possibilité accèdent à la propriété au prix d'un éloignement, quand les plus pauvres s'orientent davantage vers le parc social qui reste plus centralisé. Pour les familles monoparentales de petite ou grande couronne, l'effet du revenu joue faiblement. Le parc social semble donc opérer comme un frein à ces mécanismes d'éloignement des plus modestes du centre de la région.
Les revenus jouent ainsi davantage sur la géographie des déménagements que sur leur fréquence. Au-delà d'une tendance générale au desserrement résidentiel, ces mobilités attestent et renforcent la partition sociale du territoire francilien. Elles témoignent aussi d'une « périphérisation » plus marquée des ménages aux revenus modestes. Alors que les foyers au niveau de vie fragile ou moyen s'éloignent, notamment dans le cadre de projets d'accession, la périphérisation des ménages à bas revenus reste contenue par la centralité du parc social et agit surtout au départ de Paris. Ces dynamiques augmentent les inégalités d'accès aux ressources urbaines et à l'emploi. Elles soulèvent aussi un enjeu écologique en participant à l'allongement des mobilités quotidiennes. ■

Sources et méthodes

Les données sont issues des fichiers de référence des CAF de la région Île-de-France au 31 décembre 2018 et 2019, consolidés à 6 mois. Les géoréférencements 2018 et 2019 des foyers allocataires ont été réalisés par l'Insee. Pour les équipements, c'est la Base permanente des équipements de 2018 de l'Insee qui a été utilisée.
La **géolocalisation** des adresses permet de mesurer précisément les distances parcourues par les allocataires lors de leurs déménagements dans la région. Elle n'a été possible que pour les allocataires ayant des droits au 31.12.2018 et au 31.12.2019 et restés en Île-de-France. Le calcul des distances a été complété par celui des temps de trajet par la route en utilisant le calculateur d'itinéraire Open Source Routing Machine, qui s'appuie sur la base de données OpenStreetMap. Il permet de tenir compte du rôle structurant des infrastructures dans la perception des distances.
Un **modèle gravitaire** a été appliqué aux flux de populations allocataires entre les intercommunalités franciliennes. C'est une régression multiple visant à estimer le nombre de foyers mobiles entre deux intercommunalités à partir de leurs populations, de leur distance et de leur contigüité ou non. Le modèle permet de prédire correctement près de 86 % des mobilités résidentielles des allocataires observées entre les intercommunalités de l'Île-de-France. La variance expliquée par le modèle s'élève à 84 % pour les allocataires à bas revenus et 76 % pour ceux aux revenus les plus élevés. Les flux non expliqués, dits « flux résiduels » permettent de rendre compte de mouvements spécifiques qui répondent à d'autres logiques.

Morsa Images/IStockphoto.com

DÉFINITIONS

Allocataire, foyer allocataire et population couverte :
Les allocataires sont les personnes bénéficiaires d'une ou plusieurs prestations versées par les caisses d'allocations familiales, au regard de leur situation familiale et/ou monétaire, ou ayant reçu une allocation pour la rentrée scolaire de leur(s) enfant(s). Le foyer allocataire est composé de l'allocataire lui-même (personne de référence), de son conjoint éventuel, de ses enfants et de toute autre personne à charge prise en compte dans le calcul des prestations. L'ensemble de ces personnes constitue la population couverte par une ou plusieurs prestations de la CAF.

Revenu par unité de consommation (RUC) :
Pour comparer les revenus des foyers allocataires aux configurations familiales dissemblables, on rapporte ces revenus au nombre d'unités de consommation (UC) des foyers. Les unités de consommation sont calculées de la façon suivante :
- 1 point pour l'adulte de référence du foyer ;
- + 0,5 par adulte supplémentaire et enfant âgé de 14 ans ou plus dans le foyer ;
- + 0,3 par enfant de moins de 14 ans ;
- + 0,2 en cas de monoparentalité (ajout opéré par les CAF au-delà de la définition de l'Insee et d'Eurostat).

Classification des niveaux de revenu des allocataires :
- Un foyer allocataire est dit à **bas-revenus** lorsque son RUC est inférieur au seuil de pauvreté. Celui-ci est fixé à 60 % du revenu médian par UC de la population, calculé à partir de l'Enquête Revenus fiscaux et sociaux (ERFS). Ce seuil était de 1 071 euros en décembre 2018 et de 1 096 euros en décembre 2019.
- Un foyer allocataire est dit **fragile** lorsque son RUC est supérieur au seuil de pauvreté, mais serait inférieur s'il ne bénéficiait pas des prestations sociales des CAF.
- Pour cette étude deux catégories supplémentaires ont été construites, les foyers allocataires à revenus moyens et les foyers allocataires aux revenus les plus élevés. Les foyers allocataires aux **revenus moyens** ont un RUC inférieur à deux fois le seuil de bas revenus (soit 2 142 euros en 2018), mais ne sont ni fragiles ni à bas revenus. Les foyers allocataires aux **revenus les plus élevés** ont un RUC supérieur à deux fois le seuil de pauvreté.
- Enfin, les caisses d'allocations familiales ne disposent pas d'informations suffisamment précises sur les ressources de certaines catégories de foyers pour estimer le niveau de leurs revenus. Il s'agit notamment des allocataires âgés de plus de 65 ans ou dont le conjoint est âgé de 65 ans et plus, des étudiants sans enfant ne percevant qu'une aide au logement et des bénéficiaires de l'Allocation aux Adultes Handicapés résidant en maison d'accueil spécialisée. Dans ce cas, les revenus de ces foyers sont considérés comme **inconnus.**

Au 31 décembre 2018, 29,4 % de la population francilienne couverte par au moins une prestation est à bas revenus, 13,4 % à revenus fragiles, 24,4 % à revenus moyens et 26,3 % à revenus plus élevés. À cette date, les revenus sont inconnus pour 6,5 % de la population couverte.

Références

(4) Bidoux, P.-E. Louchart, P. Beaufils, S. Chometon, E. Losier, J. (2018) Les tensions sur le marché immobilier freinent les déménagements en Île-de-France, Insee Analyses Île-de-France, 77.
(9) Clerval, A. (2013) Paris sans le peuple. La gentrification de la capitale, Paris, La Découverte, coll. « Hors collection Sciences Humaines ».
(1) Delance, P. Vignolles, B. (2017) Ça déménage ? La mobilité résidentielle et ses déterminants, Insee Références, Les conditions de logement en France — édition 2017.
(6) Gobillon, L. Lambert, A. Pellet, S. (2019) The suburbanization of poverty: Homeownership policies and spatial inequalities in France, Working Paper 250, Paris, INED.
(3) Haran, L. Garnier, M. Baccaïni, B. (2018) Les mobilités résidentielles en France : Tendances et impacts territoriaux. Rapport de l'Observatoire des Territoires (CGET).
(10) Hochstenbach, C. Musterd, S. (2021) A regional geography of gentrification, displacement, and the suburbanisation of poverty: Towards an extended research agenda, Area, 00, 1–11.
(11) Le Goix, R. Casanova Enault, L. Bonneval, L. Le Corre, T. Benites-Gambirazio, E. et al.. (2020) Housing (In)Equity and the Spatial Dynamics of Homeownership in France: A Research Agenda. Tijdschrift voor economische en sociale geografie, 2020, 1-19.
(2) Leray, F. Séchet, R. (2013) Les mobilités sous contraintes des mères seules avec enfant(s) : analyse dans le cadre de la Bretagne (France) in Philippe Gerber et Samuel Carpentier, Mobilités et modes de vie : vers une recomposition de l'habiter, Presses universitaires de Rennes, 69-88.
(5) Reiser, C. (2021) Se loger dans un quartier tremplin : trajectoires et stratégies résidentielles des familles immigrantes à Parc-Extension et Saint-Michel, Montréal, Thèse de doctorat, Université de Paris et Université de Montréal.
(8) Ribardière, A. (2018) Disparités de revenus et évolution de la ségrégation résidentielle en Île-de-France, Region et Developpement (48), 9-22.
(7) Vermeersch, V. Launay, L. Charmes, E. Bacqué, M.-H. (2019) Quitter Paris ? Les classes moyennes entre périphéries et centres. Paris. Créaphis éditions.

Déménager en Ile-de-France en 2019

N : 1998588 Pseudo-r² : 0.18

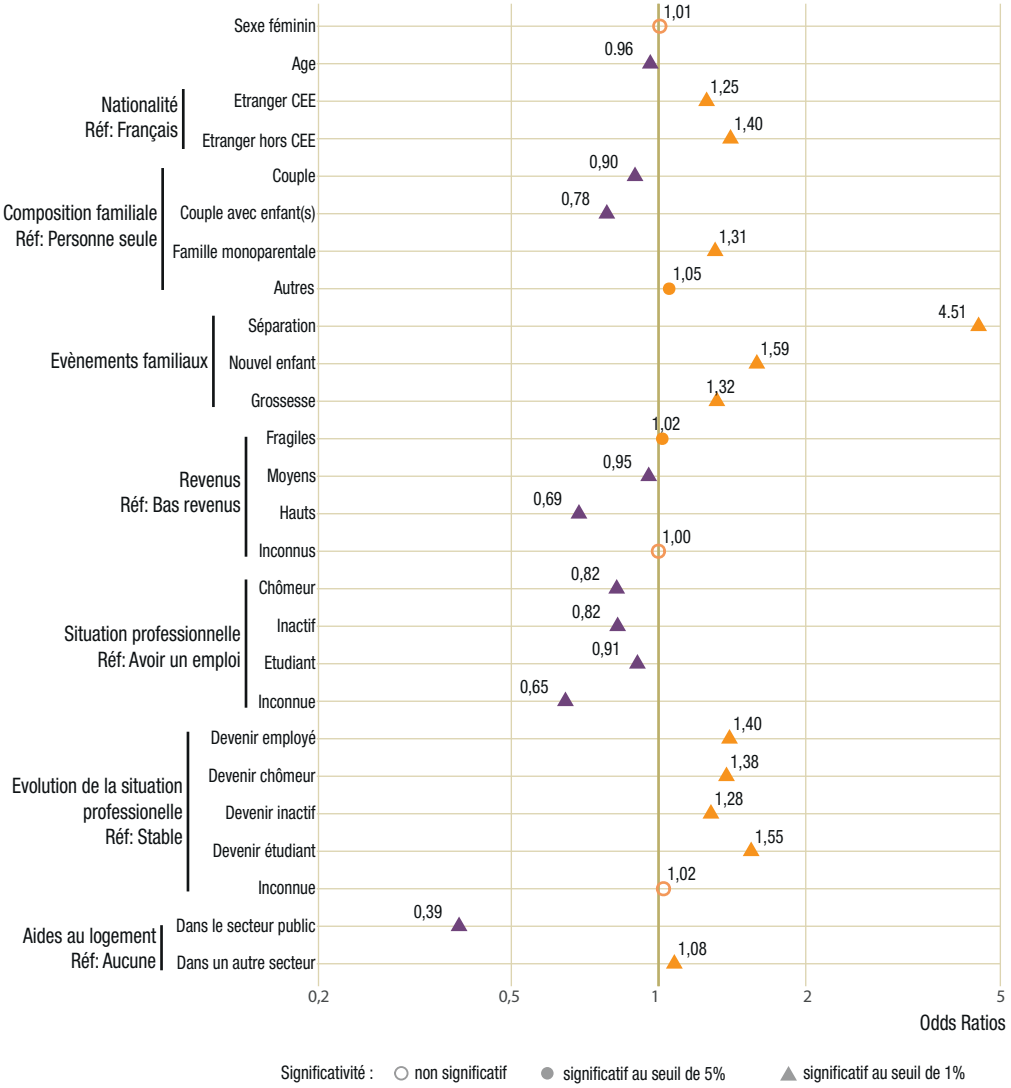

© L'INSTITUT PARIS REGION 2021 -
*Source :*Caisses d'allocations familiales d'Ile-de-France, FR6, 31.12.2018 & 31.12. 2019.
Champ : Foyers allocataires et résidants en Ile-de-France aux 31 décembre 2018 et 2019.
Note : Un odd-ratio (OR) égal à 1 signifie que l'évènement a autant de chance de se produire pour le groupe considéré que pour le groupe de référence. Un OR supérieur à 1 signifie que l'évènement a plus de chance de se produire et un OR inférieur à 1 qu'il a moins de chance de se produire. Plus l'OR est éloigné de 1 plus l'effet est fort. Par exemple, l'OR associé au fait d'avoir connu une séparation en 2019 est de 4,51. Cela signifie que les foyers ayant connu une séparation ont plus de 4 fois plus de chance de déménager dans l'année que les foyers n'en ayant pas connu, toutes choses égales par ailleurs. Luc Guibard (Ctrad)

Principaux déterminants des mobilités résidentielles des allocataires de la caf

Afin d'identifier les déterminants principaux des mobilités résidentielles, un modèle de régression logistique (logit) a été construit. Cette méthode permet d'estimer l'effet spécifique de chaque caractéristique des foyers allocataires (revenu, composition familiale…) sur leur probabilité de déménager, toutes choses égales par ailleurs. Par exemple, une séparation au cours de l'année multiplie par plus de 4 la probabilité de déménager par rapport à un foyer allocataire qui n'a pas connu ce changement familial.